Une personne que je connais agit peut-être de façon agressive ou violente.

En tant que voisin, ami, membre de la famille ou collègue, que puis-je faire pour apporter mon aide?

Agir pour prévenir ou lutter contre la violence n'est pas toujours une question d'héroïsme. Il existe des options qui correspondent à vos besoins de sécurité, à votre style personnel, à votre relation avec la victime ou l'agresseur, ainsi qu'à la situation dont vous êtes témoin.

En intervenant, vous pouvez sauver une vie.

ÉTAPE 1 : Croyez la victime.

Il peut être difficile de reconnaître qu'une de nos connaissances blesse quelqu'un d'autre.

Si une personne dit avoir peur pour sa sécurité ou sa vie, CROYEZ-LA!

Si une personne vous dit qu'elle a été frappée ou blessée par quelqu'un d'autre, CROYEZ-LA!

Si vous êtes témoin d'un comportement violent ou agressant de la part d'une de vos connaissances, CROYEZ CE QUE VOUS VOYEZ.

ÉTAPE 2 : Intervenez.

Ne risquez pas votre propre sécurité. Si vous ou une autre personne êtes en danger immédiat, obtenez de l'aide. Composez le 911.

- **Parlez à la personne.** Choisissez un moment où elle est calme. Choisissez un endroit sûr pour vous. Exprimez votre sollicitude et votre préoccupation pour cette personne. Essayez de ne pas juger.
- **Soyez précis.** Nommez le comportement qui vous inquiète. Essayez d'éviter les excuses ou les explications.
- **Soyez clair :** les agressions et la violence sont inacceptables, et il existe des solutions.
- **Fournissez de l'information** sur les ressources qui aideront cette personne à se débarrasser de son comportement. Rappelez-lui que cela ne doit pas se passer ainsi, qu'elle peut obtenir de l'aide.

Les agresseurs peuvent trouver de l'aide à l'Île-du-Prince-Édouard. Composez le numéro du programme Turning Point, qui offre de l'assistance ou des conseils : 902-368-6392 ou 902-569-7613.

ÉTAPE 3 : Apprenez à reconnaître les facteurs de risque de violence future.

Il est possible que vous puissiez intervenir et prévenir des incidents de violence si vous avez conscience des facteurs de risque. Les signes avertisseurs varieront selon la situation, l'agresseur et les antécédents de violence.

- La personne peut avoir fait usage de la violence par le passé.
- La violence est devenue récemment plus fréquente ou plus grave.
- La séparation est récente ou imminente.
- La personne a eu des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie.
- La personne a, par le passé, enfreint une ordonnance du tribunal.
- La personne est déprimée.
- La personne a menacé ou tenté de se suicider, récemment ou par le passé.
- La personne a accès à des armes ou elle en possède.

Fiez-vous à votre instinct : Si vous pensez que quelqu'un est en danger, ou si vous-même êtes en danger, composez le 911.

Si vous remarquez ces facteurs de risque, vous ou la personne proche de l'agresseur pourriez avoir besoin d'un plan de sécurité. Des ressources communautaires comme celles ci-dessous pourraient vous aider.

BESOIN D'AIDE?

Services aux victimes – Î.-P.-É.
Charlottetown 902-368-4582
Summerside 902-888-8218

Services de prévention de la violence familiale de l'Î.-P.-É.
fvps.ca 1-800-240-9894

Refuge pour femmes Chief Mary Bernard Memorial
cmbmws.morriscode.ca 1-855-287-2332

Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle de l'Î.-P.-É.
www.peirsac.org 1-866-566-1864

EN DANGER IMMÉDIAT
911

Si vous êtes témoin de violence faite à un enfant ou si vous soupçonnez qu'un enfant est victime de violence, vous devez rapporter la situation en appelant le Service de protection de l'enfance au 1-877-341-3101. Si vous soupçonnez de la violence ou la négligence envers une personne âgée, veuillez communiquer avec le Service de protection des adultes en composant le 902-892-4790.

POUR EN SAVOIR PLUS

Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale à l'Île-du-Prince-Édouard

http://stopfamilyviolence.pe.ca

Je constate des signes de violence ou un cas d'agression.

Si j'assiste à une scène d'agression et que je souhaite empêcher la violence, que puis-je faire pour apporter mon aide?

Agir pour prévenir ou lutter contre la violence n'est pas toujours une question d'héroïsme. Il existe des options qui correspondent à vos besoins de sécurité, à votre style personnel, à votre relation avec la victime ou l'agresseur, ainsi qu'à la situation dont vous êtes témoin.

En intervenant, vous pouvez sauver une vie.

ÉTAPE 1 : Soyez attentif à ce qui vous entoure et aux personnes autour de vous.

Soyez à l'affût des attitudes et des comportements dénigrants, agressifs, abusifs ou violents. Cherchez des possibilités d'intervenir en toute sécurité.

ÉTAPE 2 : Intervenez.

Vous pouvez aider à prévenir l'agression ou la violence en vous attaquant aux attitudes et aux comportements nuisibles.

Ne risquez jamais votre propre sécurité. Si vous ou une autre personne êtes en danger immédiat, obtenez de l'aide. Composez le 911.

- **Montrez votre désaccord** à propos des attitudes ou des comportements nuisibles en vous retirant du groupe (en refusant d'en être spectateur).
- **Refusez de prendre part** à des attitudes et à des comportements agressifs, et incitez les autres à faire de même. Faites ressortir le comportement nuisible, agressif ou violent dont vous êtes témoin sans porter de jugement sur la personne qui a ce comportement ou cette attitude.
- **Donnez votre avis.** « Je ne trouve pas cela drôle. » « Ce que vous dites ou faites est mal. »
- **Obtenez du soutien.** Ralliez les gens qui vous entourent. « Je n'admets pas cette attitude ou ce comportement. Je ne trouve pas ça correct. J'espère que vous êtes du même avis. »
- **Obtenez de l'aide.** Sachez quelles sont les ressources offertes à proximité ou dans la collectivité pour aider à prévenir et à contrer les agressions et la violence.

Vous pouvez contribuer à mettre fin à l'agression ou à la violence, à l'interrompre ou la prévenir en utilisant des stratégies d'intervention sûres et habiles.

Ne risquez jamais votre propre sécurité. Si vous ou une autre personne êtes en danger immédiat, obtenez de l'aide. Composez le 911.

- **Soyez un bon témoin.** Par des mots ou des gestes, faites connaître à l'agresseur et à la personne visée que vous surveillez la situation. Efforcez-vous de remarquer les détails de l'événement.
- **Soyez la personne qui interrompt.** Si, par exemple, vous voyez une personne se faire agresser, demandez quelle heure il est, éclaircissez-vous la voix ou faites quelque chose d'autre qui détournera l'agresseur de son comportement.
- **Demeurez** avec la personne visée. Restez physiquement à proximité de la personne visée afin que celle-ci et l'agresseur sachent qu'ils ne sont pas seuls.
- **Donnez le contrôle** à la personne visée en lui parlant directement : « Est-ce que ça va? » « Est-ce qu'on vous harcèle? » Préparez-vous à apporter votre aide si la personne vous le demande, ou respectez son choix si elle ne veut pas d'aide.
- **Fiez-vous à votre instinct :** Si vous pensez que quelqu'un est en danger, ou si vous-même êtes en danger, obtenez de l'aide de la police ou de services de sécurité, ou composez le 911.

Si vous êtes témoin de violence faite à un enfant ou si vous soupçonnez qu'un enfant est victime de violence, vous devez rapporter la situation en appelant le Service de protection de l'enfance au 1-877-341-3101. Si vous soupçonnez de la violence ou la négligence envers une personne âgée, veuillez communiquer avec le Service de protection des adultes en composant le 902-892-4790.

POUR EN SAVOIR PLUS

Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale à l'Île-du-Prince-Édouard

http://stopfamilyviolence.pe.ca

BESOIN D'AIDE?

Services aux victimes – Î.-P.-É.
Charlottetown 902-368-4582
Summerside 902-888-8218

Services de prévention de la violence familiale de l'Î.-P.-É.
fvps.ca 1-800-240-9894

Refuge pour femmes Chief Mary Bernard Memorial
cmbmws.morriscode.ca 1-855-287-2332

Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle de l'Î.-P.-É.
www.peirsac.org 1-866-566-1864

EN DANGER IMMÉDIAT
911

Une personne que je connais est peut-être victime d'agression ou de violence.

En tant que voisin, ami, membre de la famille ou collègue, que puis-je faire pour apporter mon aide?

Agir pour prévenir ou lutter contre la violence n'est pas toujours une question d'héroïsme. Il existe des options qui correspondent à vos besoins de sécurité, à votre style personnel, à votre relation avec la victime ou l'agresseur, ainsi qu'à la situation dont vous êtes témoin.

En intervenant, vous pouvez sauver une vie.

ÉTAPE 1 : Apprenez à reconnaître les signes d'agression et de violence.

Vous pouvez vous-même être témoin de signes d'agression ou en entendre parler par un ami, un voisin, un membre de la famille ou un collègue. Est-ce que l'agresseur éventuel agit de l'une ou l'autre des façons suivantes à l'endroit de l'autre personne?

- La regarde ou agit d'une manière qui l'effraie ou qui vous effraie quand vous voyez cela ou en entendez parler.
- Utilise des mots qui dénigrent, critiquent ou rabaissent.
- Agit de façon contrôlante, veut régir l'endroit où la personne va, ce qu'elle porte ou avec qui elle passe du temps.
- L'isole, l'empêchant de voir la famille ou des amis, ou de leur parler.
- Jette le blâme sur l'autre personne pour les choses blessantes qu'elle dit ou fait : « Elle me pousse à bout. » « C'est lui qui a commencé. »
- Téléphone à la personne ou lui envoie des messages-textes de façon excessive.
- Fait à son endroit des vérifications excessives.
- Menace de la blesser, elle ou les personnes qu'elle aime ou même son animal favori.
- Touche l'autre de manière indésirable ou essaie de l'obliger à avoir des relations sexuelles.
- Cogne, frappe ou donne des coups de poing ou de pied.

ÉTAPE 2 : Intervenez.

Vous reconnaissez les signes éventuels d'agression ou de violence. Vous vous inquiétez à propos d'une personne. Que faire?

- **Entamez la conversation.** Parlez à la personne et exprimez vos préoccupations. Choisissez un endroit et un moment respectant la vie privée et la sécurité de l'autre.
- **Prenez la parole.** Dites à la personne que si elle est victime d'agression ou de violence, ce n'est pas de sa faute.
- **Écoutez.** N'essayez pas de dire à la personne quoi faire, mais laissez-lui savoir que vous pouvez l'écouter et l'aider à réfléchir à ses options.
- **Fournissez de l'information** sur les ressources communautaires. Disposer des renseignements qu'il faut peut aider la personne à demander d'être protégée ou à s'adresser à un organisme de soutien communautaire.
- **Faites preuve de patience.** Ne vous laissez pas décourager si la personne ne veut pas parler ou si elle n'est pas prête à changer. Il est important de maintenir votre soutien et de laisser la personne savoir qu'elle peut s'adresser à vous.
- **Fiez-vous à votre instinct :** Si vous pensez que quelqu'un est en danger, ou si vous-même êtes en danger, composez le 911.

Si vous êtes témoin de violence faite à un enfant ou si vous soupçonnez qu'un enfant est victime de violence, vous devez rapporter la situation en appelant le Service de protection de l'enfance au 1-877-341-3101. Si vous soupçonnez de la violence ou la négligence envers une personne âgée, veuillez communiquer avec le Service de protection des adultes en composant le 902-892-4790.

POUR EN SAVOIR PLUS

Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale à l'Île-du-Prince-Édouard

http://stopfamilyviolence.pe.ca

BESOIN D'AIDE?

Services aux victimes – Î.-P.-É.
Charlottetown 902-368-4582
Summerside 902-888-8218

Services de prévention de la violence familiale de l'Î.-P.-É.
fvps.ca 1-800-240-9894

Refuge pour femmes Chief Mary Bernard Memorial
cmbmws.morriscode.ca 1-855-287-2332

Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle de l'Î.-P.-É.
www.peirsac.org 1-866-566-1864

EN DANGER IMMÉDIAT
911